

6. Les tuileries du Toulois

ABONCOURT, canton de Colombey-les-Belles, "La tuilerie"

A l'extrême sud de l'arrondissement, à 2.5 km au nord-est du village, l'exploitation figure au cadastre de 1831, section B dite "*des longues pièces*", parcelles 102 à 104. Avant 1839, elle appartient à Desrobert, rentier à Metz, de 1839 à 1859 à Marchal Auguste, avocat à Nancy. La mention "*démolie*" figure dans la marge correspondant à la vente de 1859 dans les matrices cadastrales. Le revenu était de 20 F., ce qui suppose un établissement de faible importance.

ALLAMPS, canton de Colombey

Une tuilerie détruite est signalée près du moulin de Grand-Saulx¹⁷. Plus rien ne rappelle son existence au cadastre de 1820.

ANSAUVILLE, canton de Domèvre-en-Haye

Ce village est très ancien. Il est déjà attesté au XI^{ème} siècle. Il existe, sur son territoire, à environ 1200 mètres au sud-est, un lieu-dit "*La tuilerie*". L'exploitation indiquée par cette seule mention a, aujourd'hui, totalement disparu de la mémoire des habitants. Elle est figurée sur la carte des Naudin, au début du XVIII^{ème} siècle. Plusieurs actes d'état civil font état d'un tuilier à cette époque: le 12 Septembre 1717, décès de Anne Gibrat, âgée d'environ 32 ans, femme de Nicolas Fernant ou Fernet, "*tuilier*" de profession, habitant de ce lieu; le 23 novembre 1717, le même Nicolas Fer-

nant, habitant Ansauville, se remarie avec Anne Friry et le 11 mai 1720 est notée la naissance de Pierre, fils de Nicolas Fernant et Anne Friry.

On sait, qu'en 1785, la tuilerie est remise en action après un arrêt de plus de cinquante ans, faute de bois¹⁸ et qu'on y fabrique des tuiles rondes, des tuiles plates ainsi que des carreaux de pavage. C'est dans cette période de remise en feu que les registres paroissiaux d'Ansauville nous donnent de bien précieux renseignements: le 15/10/1785, décès de Jeanne Liouville, veuve de Nicolas Thirion, tuilier à Ansauville, présents: Nicolas Thirion, fils de Nicolas tuilier, et de Jean Sérol, son gendre, tuilier à Ansauville.

Le 30/01/1789, mariage de Jean Pierre Sérol, fils de Jean Sérol, tuilier le 18/11/1789, naissance de Françoise Elisabeth, fille de Michel Houbr(?) travaillant à la tuilerie d'Ansauville. Le 14/11/1790, baptême de Jean-Baptiste....., filleul de Jean-Baptiste Burton, tuilier. Le 17/12/1790, décès d'un enfant de Jean Sérol, tuilier à Ansauville. L'activité de l'établissement ne paraît pas durer longtemps, puisqu'en 1836, le cadastre de l'époque n'indique plus, à son emplacement, qu'un bâtiment (parcelle 483, Section A) sans en préciser la fonction. Dans la monographie de Briquelot, en 1888, il n'est plus question que de ruine de tuilerie, à cet endroit.

BATTIGNY, canton de Colombey

"*A la tuilerie*", à environ 1 km au sud-est du village, restes de constructions avec quantité de tuiles modernes¹⁹. Cette tuilerie ne figure pas dans la statistique de Lepage.

BICQUELEY, canton de Toul-Sud

Il existe des ruines de deux tuileries, l'une près de Valcourt, l'autre à l'extrémité du village²⁰. Seule, la tuilerie de Valcourt figure sur la carte de Cassini, au début du XVIII^{ème} siècle. Ces deux tuileries ne sont plus indiquées sur le cadastre de 1820.

BLENOD-LES-TOUL, canton de Toul-Sud

"*Aux tuilières*", tuilerie détruite²¹. Ce lieu-dit se trouverait dans la section G du haut des Fourches, au cadastre de 1812, à environ 1500 mètres à l'est de l'agglomération, mais il n'existe plus aucune trace de cette tuilerie.

BOUCQ, canton de Toul-Nord

Cadastre 1816, section E, 1^{ère} feuille, parcelle 21/222, à environ 1500 mètres au nord du village. La tuilerie de Boucq paraît avoir une histoire aussi ancienne que celle du village, toutes deux étant intimement liées à la seigneurie du lieu. Elle est déjà attestée en 1529²² et de nombreux renseignements nous sont donnés par un ouvrage sur la seigneurie de Boucq²³. Cette tuilerie fut source de bien des démêlés, de bien des transactions et héritages. En 1572, une certaine Anne de Boucq possédait, entre autres biens, le quart de la tuilerie de Boucq²⁴. Le 24 mars 1573, Androuin RODER faisait l'acquisition du quart de la tuilerie.

17. OLRÉ E. Répertoire archéologique des cantons de Colombey et Toul-Sud, Mém. Soc. Arch. Lorr., 1865, p.55-108, p. 59.

18. Thiébaud, ouv. cité, p. 20.

19. Olry, 1865, ouv. cité, p. 65.

20. Olry, 1865, ouv. cité, p. 85.

21. Olry, 1865, ouv. cité, p. 90.

22. Parisse, (b), ouv. cité, 199.

23. Morlaincourt, ouv. cité.

24. Archives de M.-et-M. B. 368.

Au début du XVIII^{ème} siècle, 2200 livres sont nécessaires pour restaurer les bâtiments, selon le voeu du comte de Fontenoy. Ces travaux nécessitèrent 343 pieds de chênes. Cette tuilerie utilisait deux moules, dont l'un était à son Altesse Royale, l'autre appartenant, pour un tiers, à son Altesse Royale et pour le reste au seigneur de la Tour de Boucq. Ce dernier louait sa part, 200 francs barrois, à un tuilier, à charge pour lui de fournir toutes les tuiles plates ou creuses nécessaires à l'entretien du château, et de les y apporter. Dans un acte du 16 janvier 1606, les habitants de Boucq reconnaissent qu'en leurs bois d'usage se doivent prendre les bois d'affouages et autres nécessaires pour les réfections et entretien de la tuilerie de Boucq²⁵.

En 1771, dans l'énumération des biens de Monsieur le Baron d'Hamonville, est signalé *"1/4 de la tuilerie de "Bouch", dans le bois des Hays, avec le droit de prendre dans lesdits bois, la fourniture de ladite tuilerie"*.

Dans une requête, établie en 1802 par Madame d'Hamonville, on apprend que *"le 17 novembre 1790, les habitants de Boucq, à la vue du décret qui supprimait les droits féodaux, se crurent tout permis envers le seigneur du lieu et, dans les mille et une voies de faits qu'ils exercèrent contre le sieur d'Hamonville, une des plus marquées fut de l'obliger à signer une transaction, aux termes de laquelle, il devait délivrer, aux habitants, des tuiles et des briques au prix de six francs le mille, prix auquel cette délivrance était absolument ruineuse"*. Monsieur d'Hamonville signa mais délaissa, alors, Boucq pour Toul. Il fait encore diverses acquisitions concernant son domaine de Boucq, la plus importante fut celle de la tuilerie de Rangéval en 1791. Elle fut faite au nom de Dumont, régisseur du château, au prix de 17 200 francs, dont 5 200 francs comptant, le complément payé en deux versements

de 2 000 et 5 000 francs, faits en 1792 et le dernier, en 1794, en assignats. Vu leur valeur, ce fut certainement une opération très fructueuse.

Le 12 janvier 1804, intervient une transaction entre Madame d'Hamonville et la commune, au sujet de l'exploitation du bois nécessaire aux fours de la tuilerie de Boucq. Madame d'Hamonville garde le droit de couper, chaque année, le taillis de dix arpents (1 arpent = 42,21 ares) dans les bois communaux, et de prendre de la terre glaise dans une surface de 4 arpents de ces mêmes bois. Elle doit fournir, gratuitement en échange, 21 000 tuiles creuses et 7 000 briques, dont la commune peut disposer, ou qu'elle peut vendre.

En 1809, Madame d'Hamonville renouvela son bail avec le tuilier de Boucq. Elle devait lui fournir quatre boeufs pour le malaxage de la terre glaise et les transports, et verser au tuilier, cinq francs par mille de tuiles ou briques. De son côté, le tuilier devait trouver et payer son personnel, faire au moins neuf cuites par an, et fournir au propriétaire, annuellement, 24 000 tuiles ou briques.

En 1839, Sophie d'Hamonville épouse Jean Auguste Raymond de Bouexic, comte de Pinieux, à qui le baron Edouard d'Hamonville loue les tuileries de Boucq et Rangéval. En 1852, le comte de Pinieux fait effectuer diverses réparations à la tuilerie. En 1878, la tuilerie ayant brûlé accidentellement, Louis d'Hamonville céda le terrain à la commune, avec ses droits sur le bois de chauffe des fours, moyennant une somme de 20 000 francs. Cette tuilerie est démolie en 1880.

Il semble bien qu'une deuxième tuilerie ait existé à Boucq puisque, par arrêté du 27 septembre 1838²⁶ une autorisation est donnée au sieur Toussaint François, tuilier à Boucq, de construire

une tuilerie-briqueterie sur un terrain lui appartenant. Jusqu'à présent, aucun élément ne permet la localisation de cet établissement, mais on trouve dans les annuaires départementaux de Meurthe-et-Moselle, mention d'une tuilerie Grosjean à Boucq en 1892 ainsi qu'en 1902.

Comme les autres fabriques de la région, celles de Boucq ont dû produire des tuiles rondes, des faîtières ainsi que des briques pleines ou à trous et des carreaux de pavage mais il ne semble pas qu'elles se soient adaptées à la nouvelle demande de tuiles mécaniques.

La seule marque connue se présente sous la forme d'une empreinte rectangulaire à angles arrondis avec l'indication "BOUCQ" sur tuiles rondes et sur faîtière (Fig. 8 p. 29). Une autre marque, également sur tuile ronde, extrêmement répandue sur les toitures de Boucq et des villages environnants, proviendrait, peut-être, de cette tuilerie. Elle se présente sous la forme d'un cachet circulaire avec les lettres "FTB" disposées de façon anarchique (fig. 6 p. 24) pouvant correspondre aux initiales François Toussaint, Boucq.

BOUVRON, canton de Toul-Nord

Le village est ancien, il est déjà cité en 855. Deux tuileries y ont existé; la première, figurant sur le cadastre de 1816 *"En la tuilerie"*, parcelles 68 et 69, section F, était située à peu de distance à l'est du village (fig. 7). Elle figure sur les cartes de Cassini et des Naudin au XVIII^{ème} siècle, et on connaît sa consommation de bois de chauffe, de 1741 à 1792 qui passe, pendant cette période, de 80 cordes (1 corde = 3 stères) à 135²⁷. Cet établissement semble donc prospère, à la fin de la monarchie; de 1821 à 1841, son propriétaire se nomme Hurel François; en 1841, Barbillon Jean-Nicolas lui succède et, de 1871 à 1882, elle appar-

25. Lepage, Communes, ouv. cité, p. 179.

26. A.D. 5M 142.

27. Thiébaud, ouv. cité, p. 20.

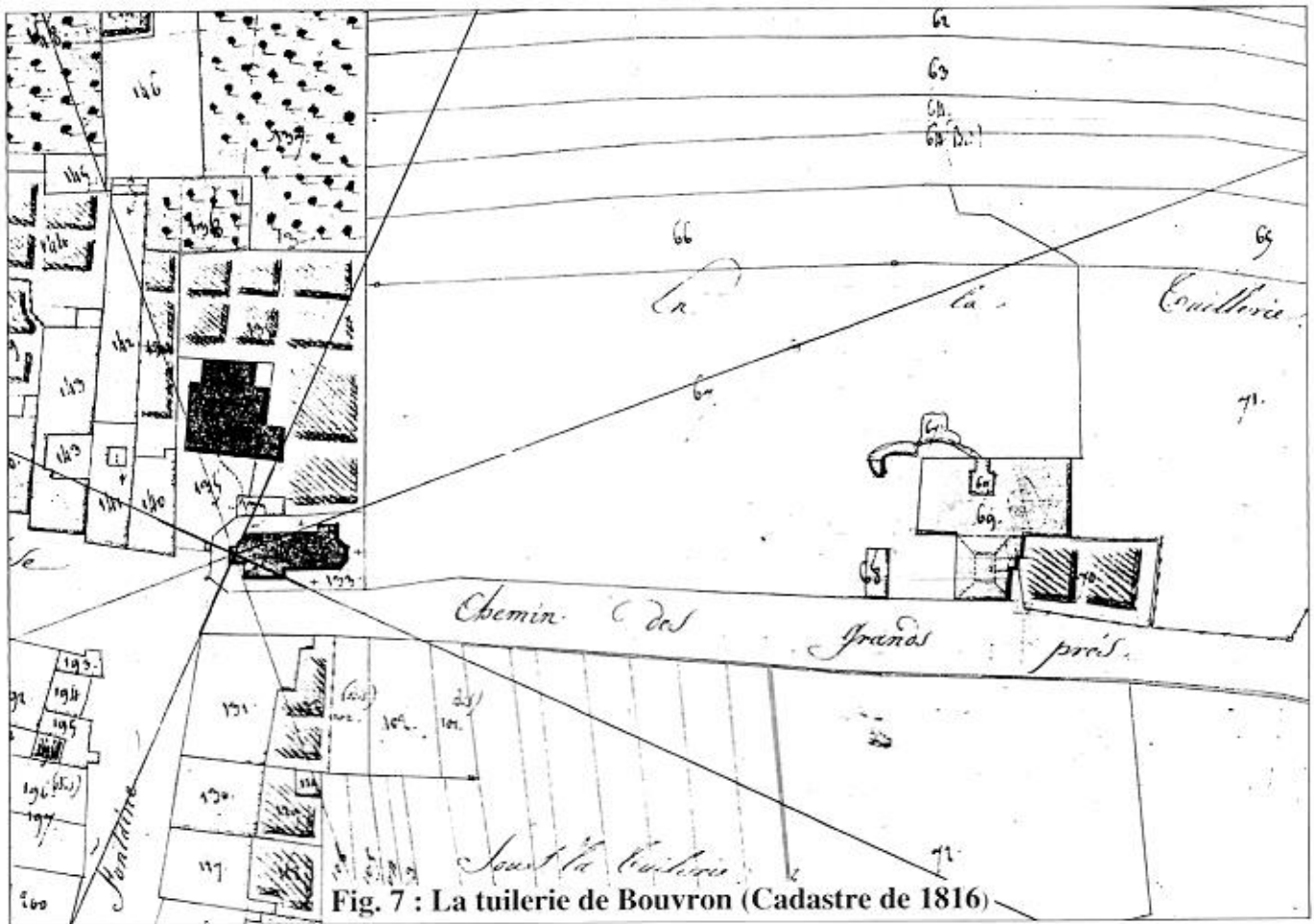


Fig. 7 : La tuilerie de Bouvron (Cadastré de 1816)

tient à Louis Nicolas. En 1884, les bâtiments sont la propriété de Broussard, maréchal à Bouvron mais la tuilerie ne fonctionne plus.

La seconde est située dans la parcelle 34, section F, au lieu-dit "Vieux château", au nord du village. Sa création est autorisée, par arrêté du 8 novembre 1838, au profit du sieur Collin Claude Henry. En 1846, Cahen Michel Engel lui succède et, le 17 janvier 1855, il demande l'autorisation d'y installer une machine à vapeur pour actionner les cylindres à broyer la terre. A la suite de cette demande, un plan est dressé par F. Mangeot, architecte à Toul, en date du 9 juin 1855. Les bâtiments comprennent alors deux fours, deux ateliers, une chambre pour la machine à vapeur et sa chaudière, un emplacement pour les cy-

lindres-broyeurs, une grande halle-séchoir et une habitation de quatre pièces. L'installation de la machine à vapeur permet d'augmenter la production et de passer à un stade plus industriel, avec, entre autres produits, la tuile mécanique qui sera de plus en plus utilisée.

La prospérité des tuileries de Bouvron est souvent sujette à des fluctuations importantes. Les deux établissements emploient trente-quatre ouvriers en 1856, vingt-deux ouvriers et trois enfants en 1858, mais il n'y en a plus que dix en 1860²⁸. La production comprend, surtout, des tuiles rondes et des briques pleines ou à trous. Les briques de Bouvron s'expédient jusqu'à Paris. En 1863,

Pasquin, banquier à Verdun, en devient le propriétaire et, en 1882, Salzard Henry et Jean Pierre lui succèdent, mais le fonctionnement de la tuilerie semble cesser peu après cette date, le revenu des bâtiments ayant baissé de 250 francs en 1882 à 36 francs en 1886.

On connaît un certain nombre de marques imprimées sur les tuiles rondes : "LOUIS/BOUVRON" et "LOUIS/ET/BOUVRON", dans un ovale pour la première des fabriques. La seconde utilise comme marque une empreinte rectangulaire : "M.E.CAHEN/A BOUVRON/1849" et "...1850" sur les tuiles rondes et un cartouche rectangulaire, avec les angles rentrants en quart de cercle, avec l'inscription "TUILERIE DE BOUVRON/A TOUL (MEURTHE)" ou "TUILERIE DE BOUVRON/MICHEL

28. A.D. 9 M 7 et 8.

CAHEN/A TOUL (MEURTHE)" (Fig. 8). Enfin, une marque qui semble gravée à la pointe : "BOUVRON M.M." sur deux lignes, nous indique une date postérieure à 1870.

BRULEY, canton de Toul-Nord

Le village est très ancien, il existait déjà au VII^{ème} siècle. La tuilerie était située à environ 500 mètres au nord-est du village; son emplacement est actuellement occupé par la ferme du même nom, dans laquelle subsiste, encore, une partie du séchoir. Elle a été fondée par Douzain Jean François, autorisée par arrêté du 29 mai 1838²⁹. En 1856, c'est un établissement prospère qui emploie douze ouvriers. Elle ne fonctionne que du 15 avril au 10 octobre.

En 1857, il y a douze à quatorze ouvriers, dont cinq au-dessous de 16 ans, mais aucun au-dessous de 13 ans. Sa production est annoncée à la baisse du fait d'un stock non écoulé. En 1861, la tuilerie emploie toujours douze ouvriers et fabrique des tuiles rondes, des tuiles mécaniques, des briques ordinaires et à jours, des tuyaux de drainage, des carreaux. En 1863, le propriétaire est Douzain Henri, dit Douzain fils; la fabrique est très renommée et en 1885, les propriétaires sont Douzain frères, puis en 1893, Douzain A.³⁰. C'est en 1892, qu'on trouve mention de la cessation de l'activité de la tuilerie, le dernier tuilier se nommait Vanenkein³¹.

Les marques connues sur tuiles rondes représentent un "D" (pour Douzain) dans un cercle. Il existe plusieurs tailles de cette empreinte. Les tuiles mécaniques portent, sur la face postérieure, un cartouche rectangulaire avec "DOUZAIN BRULEY", sur deux lignes (Fig. 9 p. 30).

BULLIGNY, canton de Toul-Sud

Le cadastre du début du XIX^{ème} siècle indique, au sud du village, un lieu-dit "Le fond de la tuilerie" à l'extrémité du "Chemin du thuilier". Une tuilerie, détruite depuis fort longtemps, y est également signalée³². On trouve aussi mention de cette tuilerie, à l'état de ruines, en 1377³³, ce qui permet de supposer que cet établissement aurait existé à une assez haute époque, probablement médiévale, et non comme l'indique l'instituteur, auteur de la monographie communale, gallo-romaine, erreur fréquente au XIX^{ème} siècle, lorsque la plupart des vestiges anciens sont attribués aux Romains.

COLOMBEY-LES-BELLES, chef-lieu de canton, "La tuilerie"

Elle figure au cadastre de 1824, dans la section D, parcelles 107 et 108, à environ 2 km au sud-ouest du village. Cette tuilerie paraît assez ancienne, puisqu'on trouve³⁴ un métrage de réparations exécutées à la tuilerie communale de Colombey, en date du 12 Septembre 1786 : "Réparations à la maison du tuilier, à la halle de fabrication (couverture en très mauvais état), quantité de "tuilots" de nulle valeur..., le remplacement est estimé à 10 000 tuiles. Nettoyage du carré autour de la halle, destiné à recueillir les eaux. Sous ladite halle se trouvent : une marche pour préparer la terre, dix-neuf chevalets doubles à cinq et six étages avec leurs perches et planchettes. Le contour est garni de chevalets simples à quatre étages. Vis-à-vis de la marche est un puits, dont la margelle est un châssis en bois, en état de vétusté".

Des réparations aussi importantes montrent que cette tuilerie existait

depuis un certain nombre d'années, ou avait, peut-être, été mise en chômage pendant une longue période, sans entretien. On ne sait quand elle cesse d'être communale, et on trouve mention, en 1838, d'une tuilerie Carmouche à Colombey³⁵. Les matrices cadastrales nous donnent d'autres propriétaires : Mangeot Adolphe, de Colombey, de 1866 à 1875, Banvoy François-Ernest de Colombey, de 1875 à 1882. Pour ces deux propriétaires, le revenu imposable est de 60 francs. En 1888, l'instituteur, dans sa monographie communale mentionne que la tuilerie ne fonctionne plus, sans autre précision, pour la période 1882-1888. Le gros handicap de cette tuilerie semble provenir de l'éloignement des gisements d'argile de l'Oxfordien inférieur, qu'on ne rencontre que près d'Autreville, à 3 km au sud, ou à Barisey-au-Plain, à 2,5 km à l'ouest.

CREZILLES, canton de Toul-Sud

En 1846, une autorisation est accordée, au sieur André pour implanter un four à chaux et une tuilerie³⁶, à 600 mètres environ, à l'est du village, en bordure de l'ancienne voie romaine, à proximité du ruisseau de l'eau salée. Ce site avait été utilisé, très tôt, par l'homme puisque les travaux d'aménagement de l'actuelle R.N. 74 ont permis, il y a quelques années, d'y constater la présence d'un briquetage antique. Cette découverte avait fait l'objet d'une communication du docteur Michel Hachet, en collaboration avec le professeur P.L. Maubeuge et J.P. Bertaux, à la table ronde de Marsal (Moselle), en 1983. Ce briquetage antique, qui n'était pas, comme on pourrait le penser, une officine de fabrication de briques, avait pour but l'extraction du sel contenu dans l'eau du ruisseau.

29. A.D. 5 M 144.

30. MANET B. *Bruley au fil des ans*, Etudes Toulouses, XXX, 1984, p. 70.

31. Annuaire départemental de M.-et-M.

32. Olry, ouv. cité, p. 9 et ; OLRYS E., *Tuiles creuses du Moyen Age*, Journ. Soc. Arch. Lorr., 1866, p.213-214, p. 214.

33. A.D. G. 20.

34. A.D. C. 480.

35. Almanach du Commerce et de l'Industrie, Nancy, 1838.

36. A.D. 5M 150.

TUILERIE DE
BOIS LE COMTE

BOIS LE COMTE

USINE HYDRAULIQUE
• BOIS-LE-COMTE •
PRES TOUL MEURTHE

BOUCQ

LOUIS
BOUVRON

LOUIS
E T
BOUVRON

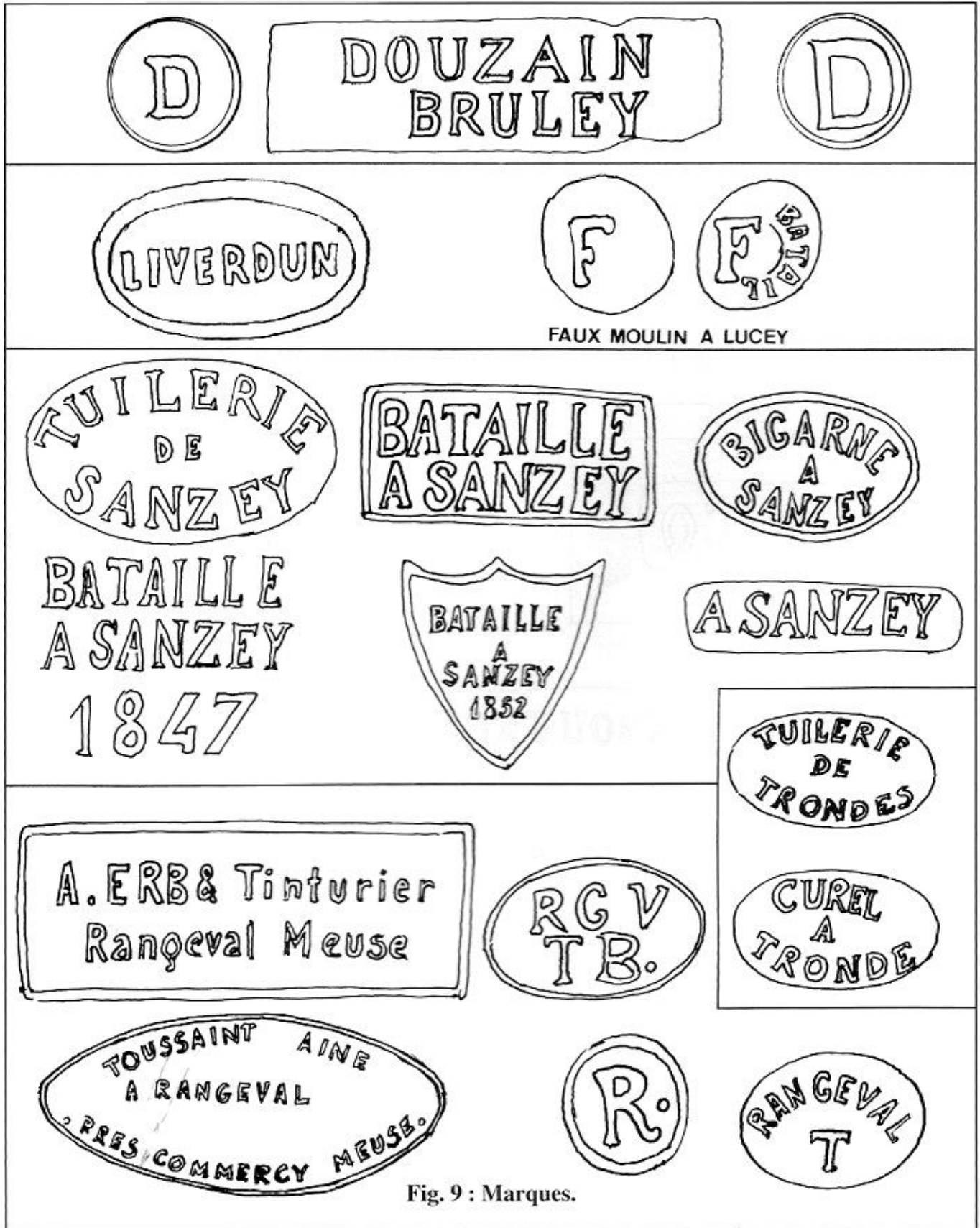
TUILERIE DE BOUVRON
A TOUL (MEURTHE)

M.E. CAHEN
A BOUVRON
1849 —

TUILERIE DE BOUVRON
MICHEL CAHEN
A TOUL (MEURTHE)

M.E. CAHEN
A BOUVRON
1850

Fig. 8 : Marques.



Cette méthode de récupération du sel par évaporation a commencé, dans nos régions, à l'âge du fer, aux environs de 600/500 avant notre ère, et a été utilisée jusqu'à l'époque gallo-romaine. Il ne semble pas que l'exploitation du four à chaux et de la tuilerie, installés en 1846, ait eu une existence bien longue, puisque les annuaires et les statistiques de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle n'en font pas mention. De nos jours, il n'en reste aucune trace.

DOMEVRE, chef-lieu de canton, "La tuilerie"

Ce lieu-dit est situé à un peu plus de 2 km, au sud-ouest du village. Dans la section C, parcelle 488, du cadastre de 1836, il n'y est plus indiqué qu'une mesure dont le propriétaire est Jean-Nicolas Dubois. Cette tuilerie existait depuis de nombreuses années puisque, dans l'extrait de l'état de la seigneurie de Domèvre, vers 1617, on trouve une recette de 40 francs pour la tuilerie et, dans l'inventaire des biens du marquisat de Noviant, acquis par la comtesse de Vianges, le 28 mai 1685, figure une tuilerie et ses dépendances à Domèvre³⁷. Acquéreur, en 1700, du château ruiné, François Barrois, baron de Manonville, est en contestation avec Madame de Vianges au sujet de la tuilerie de Domèvre qui appartenait en commun aux deux seigneurs³⁸. On la retrouve dans un contrat du 5 avril 1708, pour l'acquisition, par Louis de Beauvau, maréchal de Lorraine et Barrois et grand veneur de Lorraine, d'une tuilerie, maison, jardin et chenevières sur le ban de Domèvre³⁹.

Elle ne figure plus, dans l'état de consommation des bois de chauffe en 1750 et, après un arrêt de plus de cin-

quante ans, elle est remise en feu en 1785⁴⁰. Le 20 juillet 1786, un bail est établi par maître Latour, pour la location de la tuilerie de Domèvre ainsi que les terres et prés en dépendant, pendant neuf ans, à Nicolas Gruier, moyennant une redevance de 400 livres, plus la livraison de mille tuiles et de deux muids de chaux annuellement⁴¹. D'après sa consommation de bois, elle fonctionne normalement, de 1790 à 1792, mais ne doit pas avoir duré encore longtemps.

DOMGERMAIN, "Bois-le-Comte", canton de Toul-Nord

Située entre Toul et Domgermain, sur le territoire de ce village, la tuilerie de Bois-le-Comte se trouvait à environ 200 mètres à l'ouest de la ferme actuelle du même nom. Le cadastre de 1810 la place dans la section A, parcelle 25. Elle existait depuis un certain temps déjà. Les registres paroissiaux de Domgermain nous apprennent que, le 20 juin 1739, a lieu la naissance de Jeanne, fille de Louis Brusselot, tuilier, demeurant à Bois-le-Comte. On connaît également sa consommation en bois en 1741. Entre 1739 et 1742, il semble que l'activité de l'exploitation se tourne surtout vers la faïence, car on ne trouve plus, sur ces registres, que des mentions concernant des faïenciers et maîtres-faïenciers : Jean Humbert, Claude François, et François Rochet, mort en 1747, auquel succède son fils Charles.

En 1751, 1752 et 1753, on y voit passer Nicolas François Maistre, mouleur, Nicolas Boulanger, tourneur, François Marchal et Georges Clain ou Klein, mouleurs⁴². Dès la création de la faïencerie de Toul-Bellevue, la tuilerie a dû reprendre ses fabrications. En 1750, la

consommation de bois de chauffe est encore importante; elle va doubler à partir de 1790⁴³. En 1810, le propriétaire est Dourche, rentier à Nancy. En 1855, on y fabrique, depuis peu de temps, des tuiles mécaniques. En 1858, les propriétaires sont Liéger-Cahen; on y emploie quinze ouvriers et trois enfants. La production comprend des drains qui sont réputés et achetés par la saline de Marsal, pour alimenter en eau toutes les fontaines de la région, ainsi que des briques pleines ou à trous.

Le 27 décembre 1858, une autorisation est donnée aux sieurs Dony, Lamare et Cie d'établir une chaudière et une machine à vapeur. De 1859 à 1863 les propriétaires se succèdent rapidement : Dony et Lamare, Michel-Engel Cahen, Pasquin; le nombre d'ouvriers diminue. On y fabrique, entre autres produits, des tuiles mécaniques. La cessation d'activité de la tuilerie se situe vraisemblablement entre 1889 et 1891. En 1893, le propriétaire est Monsieur Douzain A. de Bruley.

Plusieurs marques sont parvenues jusqu'à nous, sur tuile ronde, "BOIS LE COMTE" dans un rectangle, sur brique pleine, la même indication dans un ovale allongé. Les tuiles mécaniques comportent un grand cartouche rectangulaire à angles arrondis concaves avec la mention "USINE HYDRAULIQUE./BOIS LE COMTE./PRES TOULMEURTHE" (Fig. 8 p. 29).

FAVIERES, canton de Colombey

Le cadastre et un plan de 1832⁴⁴ situent, rue du Haut Chemin, trois fours à poteries ainsi qu'une tuilerie et son four. Des réparations avaient déjà été effectuées à la tuilerie, en 1749 et en 1789⁴⁵ et elle appartenait, jusqu'en 1882,

37. LEFEBVRE H., *Le marquisat de Noviant-aux-Prés et ses origines*, Mém. Soc. Arch. Lorr. XLV, 1895, p. 5-107, p. 52.

38. LEFEBVRE H., *Manonville et ses seigneurs*, Mém. Soc. Arch. Lorr. XLI, 1891, p. 147-358, p. 270.

39. Lefebvre, 1891, ouv. cité, p. 245.

40. Thiébaud, ouv. cité, p. 20.

41. Lefebvre, 1895, ouv. cité, p. 63.

42. ANCEMONT L., *Dépouillement des registres paroissiaux. recherches sur la faïencerie Bellevue*, Etudes Toulouises, XI, 1978, p. 29-44, p. 31.

43. Thiébaud, ouv. cité, p. 20.

44. A.D. 5 M 156.

45. A.D. C. 485.

à la commune de Favières. Dans l'Almanach du Commerce et de l'Industrie⁴⁶, on trouve mention de la tuilerie George à Favières. Le dernier locataire fut le sieur Grandidier Eugène, tuilier à Goviller⁴⁷.

Le 23 avril 1835, le sieur Curel Nicolas est autorisé à créer une briqueterie à l'emplacement d'un four à chaux qui continuera à fonctionner. Il ne reste rien de ces deux établissements.

GERMINY, canton de Colombey, "la tuilerie"

Ce village est déjà mentionné au IX^{ème} siècle. La tuilerie se trouve, à environ 1200 mètres au sud du village, dans la section E, parcelle 1 à 3 du cadastre de 1830. A cette époque, son propriétaire est Croissant, avocat à Toul. Son origine paraît assez ancienne. En 1843, elle fonctionne normalement⁴⁸. En 1877, elle n'existe plus. "La tuilerie, dont il est souvent question aux siècles derniers, est actuellement convertie en une vaste maison de ferme"⁴⁹ qui a réutilisé une partie des installations. A proximité, on remarque de nombreux fragments qui montrent que la production fut essentiellement composée de tuiles rondes et de briques. Parmi ces déchets, on peut recueillir des paquets de tuiles soudées qui ont "coulé" par suite d'un chauffage trop rapide ou trop violent.

GONDREVILLE, canton de Toul-Nord, "La tuilerie"

Ce village, très ancien, est déjà connu, dès le VII^{ème} siècle, par sa villa royale. Le lieu-dit est situé au sud du village dans la section F1, parcelle 77, du cadastre de 1830. L'argile nécessaire

n'étant pas sur place, il fallait aller la chercher de l'autre côté de la Moselle où affleurent les couches de l'Oxfordien. Cet inconvénient, pesant sur les prix de revient, ne contribuait évidemment pas au développement et à la survie de la tuilerie qui a dû disparaître assez rapidement.

LIVERDUN, canton de Domèvre

Au cadastre de 1833, plusieurs lieux-dits : "Chemin de la tuilerie", "Chemin bas de la tuilerie", "Rupt de la tuilerie", "Tuilerie sous la route", figurent dans la section E, à environ 1500 mètres au nord-est de l'agglomération, dans la direction de Pompey, mais on n'y voit plus aucun bâtiment. Ces lieux-dits rappellent la présence, à l'entrée du vallon dit "Le fond d'Hazotte", d'une tuilerie qui fonctionnait depuis très longtemps. En 1567, il fut nécessaire d'y effectuer des travaux car elle était en mauvais état. Tout au long des XVI^{ème}, XVII^{ème} et, partiellement, XVIII^{ème} siècle, elle dépendait du chapitre et les chanoines l'affermèrent régulièrement. Elle fournissait des tuiles et des briques à tous les villages de la région. Elle paraît ne plus fonctionner en 1771 et ne figure pas dans la vente des biens de l'Eglise, en 1791⁵⁰.

Contrairement aux autres établissements du nord de l'arrondissement qui exploitaient les argiles de l'Oxfordien, Liverdun utilisait celles du Toarcien qui se rencontrent dans la vallée de la Moselle, toute proche.

C'est sous le nom de "Briqueterie" qu'on connaissait, au siècle dernier, l'établissement qui est devenu la fabrique de produits réfractaires. Elle fut fondée, en 1888, par la société Labesse de

Lorette (Loiret) et, après bien des vicissitudes, elle est devenue : les produits réfractaires Pousseur. Elle a produit, de tout temps, toute une variété de briques et de carreaux pour les usines métallurgiques, chimiques ou les verreries⁵¹. Certaines de ces briques sont frappées de la marque "LIVERDUN", dans un ovale (Fig. 9 p. 30). C'est le dernier établissement à fonctionner dans notre région; mais, depuis longtemps, il n'utilise plus nos argiles.

LUCEY, canton de Toul-Nord, "Faux moulin"

Cette exploitation, située sur le Terrouin, à environ 150 mètres au nord de Laneuveville-derrière-Foug, souvent rattachée à ce village, est en fait sur le territoire de Lucey, section E, parcelles 4 et 5 du cadastre de 1820. Existant au début du XVIII^{ème} siècle -elle figure sur la carte des Naudin-, elle est signalée en chômage, probablement faute de bois, en 1790⁵². En 1836, son propriétaire est l'hôpital Saint-Charles de Toul. Le 20 avril 1845, autorisation est donnée au sieur Batail, maire de Laneuveville-derrière-Foug de "construire" une tuilerie sur un terrain qu'il possède sur le territoire de la commune de Lucey, à 600 mètres des bois de cette commune. Il semble qu'il s'agisse plutôt d'une remise en état des installations de la tuilerie. En 1861 et 1863, la fabrication des tuiles y est attestée (Annuaire administratif), le propriétaire est Batail jeune. En 1890, la tuilerie éteint ses feux; elle appartenait à Henri Batail représentant la troisième génération des Batail-tuiliers mais il ne restait plus que deux ouvriers dans son entreprise. Le gros handicap de cette fabrique était d'être mal située, loin des voies de communication. Une de ses publicités est parvenue jusqu'à nous (Fig. 10); on peut y noter toute la gamme des produits fabriqués dans cet établissement.

46. Nancy, 1838.

47. P.V. de location en annexe.

48. Lepage, (b), ouv. cité, p. 216.

49. OLRÉ E., Répertoire archéologique des cantons de Domèvre, Toul-Nord et Thiaucourt, Mém. Soc. Arch. Lorr., 1871, p. 287-395, p. 393.

50. GEINDRE L., Liverdun, ville franche, ville française, Champigneulle, 1989, p. 218-219.

51. Geindre, ouv. cité, p. 228.

52. Thiébaud, ouv. cité, p. 20.